

Département  
du Bas-Rhin

**COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG**

Arrondissement de  
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 6 novembre 2014

Conseillers  
en fonction : **11**

Secrétaire de séance : Thomas ROECKEL

Conseillers présents : **8**

**SEANCE du 14 novembre 2014**

Etaient présents :

Le président de séance : Alain NORTH.

Les adjoints : Nathalie GEIGER, Patrick GRESSER.

Les conseillers : Christian HUBER, Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Caroline WANNINGER, Thomas ROECKEL.

Absents excusés : Pascal STUTZMANN, Thomas MOLINA, Ludovic STIEBER.

Procuration : Pascal STUTZMANN pour Alain NORTH, Thomas MOLINA pour Patrick GRESSER et Ludovic STIEBER pour Christian HUBER.

**Délibération n° 2014/72**

**Objet : Choix d'un fournisseur d'énergie et signature d'un contrat pour la zone Hinter den Gaerten**

Considérant que la pose d'un compteur est soumise à l'obligation de faire le choix d'un fournisseur d'électricité ; que c'est une dépense qui relève de la commune ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et des représentés :

DECIDE de choisir Electricité de Strasbourg comme fournisseur d'énergie et de signer un contrat pour un tarif de base et pour une puissance de 9 KWatt qui permettra la pose d'un compteur électrique permettant d'alimenter en éclairage public toute la zone Hinter den Gaerten ;

AUTORISE le maire à signer le contrat de fourniture avec Electricité de Strasbourg.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 14 novembre 2014.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 17 novembre 2014.

Le Maire  
Alain NORTH